



Charte de déontologie des membres de la Fédération Suisse des Consultants Indépendants

Charter of ethics for members of the Swiss Federation of Independent Consultants

La version française, originale, fait foi. / *The original French version shall prevail.*

Introduction

Introduction

Cette charte de déontologie permet à tous les membres de notre fédération de mieux promouvoir à la fois la Fédération par leur comportement mais aussi leur propre activité professionnelle et leur réussite économique. Être membre de notre confédération nous confère des droits et des devoirs que cette charte tente de récapituler. Néanmoins, l'objectif principal de cette charte n'est pas d'imposer un cadre normatif mais de permettre et stimuler l'engagement de chaque membre au sein de notre Fédération. Chaque membre doit profiter de la lecture de cette charte pour trouver sa motivation propre, explorer les convergences entre ses intérêts personnels et ceux de l'Association, imaginer et co-construire son propre engagement.

This charter of ethics allows all members of our federation to better promote both the Federation through their behavior but also their own professional activity and their economic success. Being a member of our confederation gives us rights and duties that this charter attempts to summarize. However, the main objective of this charter is not to impose a normative framework but to enable and stimulate the commitment of each member within our Federation. Each member must take advantage of reading this charter to find their own motivation, explore the convergences between their personal interests and those of the Association, imagine and co-construct their own commitment.

Les membres de notre Bureau Exécutif se tiennent à votre disposition pour réfléchir avec vous sur votre engagement et le rendre le plus épanouissant possible, bonne lecture !

The members of our Executive Office are at your disposal to reflect with you on your commitment and make it as fulfilling as possible, enjoy reading!



Éthique professionnelle et déontologie

Pour nos membres, le premier principe fondamental à suivre, est de s'assurer que l'ensemble de nos actions, prises de position et publications publiques et/ou professionnelles ne nuisent pas à l'image de marque et au prestige de la Fédération Suisse des Consultants Indépendants mais, au contraire, permet de la mettre en valeur.

Nos membres s'engagent ainsi par la signature de cette charte à respecter la loi, à suivre les meilleures pratiques d'éthique et de déontologie professionnelles de leur domaine d'expertise. Nos membres s'engagent également à respecter des principes de neutralité, de probité, de confidentialité, ainsi que celui de l'égalité de traitement des candidats à notre association.

Nos membres s'engagent également à prévenir le comité d'éthique de la Fédération en cas de manquement constaté d'un autre membre.

Toute infraction avérée à ce principe peut entraîner la radiation temporaire ou définitive de notre Fédération selon la gravité des cas.

Professional ethics and conduct

For our members, the first fundamental principle to follow is to ensure that all of our actions, positions and public and/or professional publications do not harm the brand image and prestige of the Swiss Federation. Independent Consultants but, on the contrary, allows it to be highlighted.

Our members thus undertake by signing this charter to respect the law, to follow the best practices of professional ethics and professional conduct in their field of expertise. Our members also undertake to respect the principles of neutrality, probity, confidentiality, as well as that of equal treatment of candidates for our association.

Our members also undertake to notify the Federation's ethics committee in the event of a breach by another member.

Any proven violation of this principle may result in temporary or permanent removal from our Federation depending on the seriousness of the case.

Nécessité de faire adhérer de nouveaux membres

Cette charte vise aussi à sensibiliser les membres de notre fédération à la nécessité de faire adhérer le plus de membres possibles à notre association pour des raisons évidentes de pérennité de crédibilité et de pouvoir d'action auprès des institutions, des acteurs de l'économie et des pouvoirs politiques et publics.

Il est du devoir moral de chacun de nos membres de permettre favoriser et concrétiser la croissance de notre fédération en invitant tous les membres potentiels à nous rejoindre. En effet aujourd'hui à la fondation de notre fédération en 2024, il apparaît

Need to bring in new members

This charter also aims to raise awareness among the members of our federation of the need to have as many members as possible join our association for obvious reasons of sustainability of credibility and power of action with institutions, economic players and political and public authorities.

It is the moral duty of each of our members to help promote and realize the growth of our federation by inviting all potential members to join us. Indeed today at the founding of our federation in 2024, it appears obvious that if the planet of employers and the planet of employees are well established,



évident que si la planète du patronat et la planète du salariat sont bien établis celle de l'indépendance n'existe tout simplement pas encore. Car elle n'est pas encore agrégée et se constitue simplement d'une large ceinture de petits astéroïdes.

Les consultants indépendants jouent déjà un rôle dans l'économie suisse et continueront d'autant plus d'y prendre part avec plus de représentativité et de responsabilité grâce au regroupement permis par notre fédération.

Ainsi, un membre de notre fédération qui n'a pas encore permis à une personne non-membre de devenir membre doit vraiment tout faire pour que ce devoir moral et mutuellement bénéfique se concrétise au plus vite.

that of independence simply does not yet exist. Because it is not yet aggregated and is simply made up of a large belt of small asteroids.

Independent consultants already play a role in the Swiss economy and will continue to take part in it with greater representativeness and responsibility thanks to the grouping permitted by our federation.

Thus, a member of our federation who has not yet allowed a non-member to become a member must really do everything to ensure that this moral and mutually beneficial duty comes to fruition as quickly as possible.

Nécessité de faire adhérer des organisations partenaires

Il est nécessaire et utile de faire adhérer le maximum d'organisations dans des relations de partenariat avec notre Fédération.

Plus nous aurons de partenaires entreprises, collectivités, associations, plus nous pourrons rayonner et nous développer.

Need for partner organizations to join

It is necessary and useful to bring as many organizations as possible into partnership with our Federation.

The more business, community and association partners we have, the more we will be able to shine and develop.

Nécessité de s'investir pour le bon fonctionnement de notre Fédération

Selon les besoins actuels, le temps et les compétences de chacun, nos membres s'engagent à un service minimum pour le bon fonctionnement de notre Fédération.

Nos membres se mettent à disposition de manière proactive et n'attendent pas d'être sollicités.

Need to invest in the proper functioning of our Federation

Depending on the current needs, time and skills of each person, our members commit to a minimum service for the proper functioning of our Federation.

Our members make themselves available proactively and do not wait to be called upon.



Charte de Confiance des Organisations Favorables aux Consultants Indépendants

En signant la présente charte, nos membres reconnaissent avoir pris le temps de lire et comprendre la Charte de Confiance des Organisations Favorables aux Consultants Indépendants qui fixe les bonnes conditions de collaboration entre nos membres et les Organisations Bénéficiaires de leurs services.

Particulièrement, nos membres adhèrent pleinement et sans réserve à cette charte et comprennent qu'un manquement avéré pourra donner suite à une radiation définitive de notre Fédération.

Freelance Friendly Organization Trust Charter

By signing this charter, our members acknowledge having taken the time to read and understand the Freelance Friendly Organization Trust Charter which sets the right conditions for collaboration between our members and the Organizations Beneficiaries of their services.

In particular, our members fully and unreservedly adhere to this charter and understand that a proven breach may result in definitive removal from our Federation.

Respect mutuel

Nos membres assument de croire en une concurrence saine et loyale, fondée sur le **respect mutuel**. Bienveillants, nos membres s'engagent à éviter les situations réelles ou apparentes de conflit d'intérêts.

Mutual respect

Our members assume they believe in healthy and fair competition, based on mutual respect. Benevolent, our members undertake to avoid real or apparent situations of conflict of interest.

Droit à l'image et protection des données

Notre Fédération respecte les exigences édictées par la Loi Suisse de Protection des Données (LPD). À ce titre, en signant cette charte, vous consentez à ce que vos données transmises à la fédération (notamment : photos, données d'identification, données de contact) soient utilisées et diffusées conformément aux objectifs de notre Fédération.

En signant la présente charte, nos membres acceptent l'utilisation et l'exploitation non commerciale de leur image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou

Image rights and data protection

Our Federation complies with the requirements set out by the Swiss Data Protection Law (LPD). As such, by signing this charter, you agree that your data transmitted to the federation (in particular: photos, identification data, contact data) will be used and disseminated in accordance with the objectives of our Federation.

By signing this charter, our members accept the use and non-commercial exploitation of their image as part of the promotion of the association, in particular on the association's website, as well as its reproduction on any medium. whether (paper, analog or digital medium) current or future and this, for the lifespan of the documents produced or of the association.



futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, ils renoncent expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de la Fédération Suisse des Consultants Indépendants qui trouverait son origine dans l'exploitation de leur image dans le cadre précité.

Droit à l'utilisation de la marque

Chaque membre de notre Fédération, ayant signé la présente charte et à jour de cotisation, peut faire apparaître le logo et le nom de notre Fédération sur ses profils publics professionnels et sur son CV.

De même, nos membres certifiés peuvent publier sans réserves les certifications émises par notre Fédération sous réserve de leur signature de cette charte et du paiement de leur cotisation.

En cas de cessation de paiement des frais de cotisations, chaque ancien membre s'engage à retirer immédiatement toute mention de notre Fédération.

As a result, they expressly waive any rights to their image and any action against the Swiss Federation of Independent Consultants which may originate in the exploitation of their image in the aforementioned framework.

Right to use the trademark

Each member of our Federation, having signed this charter and up to date with contributions, can display the logo and name of our Federation on their professional public profiles and on their CV.

Likewise, our certified members can publish without reservation the certifications issued by our Federation subject to their signature of this charter and the payment of their contribution.

In the event of cessation of payment of membership fees, each former member undertakes to immediately remove any mention of our Federation.

La version française, originale, fait foi.

The original French version shall prevail.

Lieu et date de signature

Place and date of signature

Date de dernière révision :

21.01.2024